

PAR COURRIEL

Québec, le 6 juin 2019

Monsieur Sarat Babu Gidda  
Administrateur principal de programme et chef  
Unité de la politique scientifique et de la gouvernance en matière de biodiversité  
Division Science, société et avenir durable  
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Nations Unies Environnement  
Montréal, QC, Canada

**Objet : Projets de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans  
la région administrative de la Mauricie**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 12 au 14 mars 2019  
sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier,  
vous soumet la question suivante :

**Question 1**

Les territoires mis en réserve et protégés par un statut provisoire en vue de la création  
de réserves de biodiversité et aquatiques peuvent-ils être inclus dans les calculs du  
pourcentage des superficies protégées pour l'atteinte des objectifs d'Aichi? Nous vous  
serions reconnaissants de nous fournir en réponse tout document ou hyperlien.

*While in a temporary protection status, should the land temporarily set aside for the  
creation of biodiversity and aquatic reserves be included in the percentage of  
protected areas for the achievement of the Aichi targets (Objective 11)? If any existing  
documents answer this question, you could simply share their reference or hyperlink  
with us.*



Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Cartier'. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'A' and a long, sweeping underline.

Annie Cartier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission